

## Vos contacts :

Pour toute question ou tout renseignement complémentaire, nous sommes à votre disposition.

### Direction des Finances et de la Fiscalité Ecologique :

#### **Secteur collectivité :**

Nathalie RICHARD

Tél. : 03.27.99.96.40

Mail : [n.richard@eau-artois-picardie.fr](mailto:n.richard@eau-artois-picardie.fr)

#### **Secteur industriel :**

Béatrice DEQUÉANT

Tél. : 03.27.99.96.14

Mail : [b.dequéant@eau-artois-picardie.fr](mailto:b.dequéant@eau-artois-picardie.fr)

#### **Secteur agricole :**

Séverine HOUBART

Tél. : 03.27.99.83.47

Mail : [s.houbart@eau-artois-picardie.fr](mailto:s.houbart@eau-artois-picardie.fr)

### Adresse postale :

200 rue Marceline  
Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818  
59508 DOUAI CEDEX

Site internet :  
[www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)



Compteurs :  
*Les informations  
à nous communiquer*

**Redevance pour prélèvement  
sur la ressource en eau**

## INFORMATIONS OU DOCUMENTS A TRANSMETTRE A L'AGENCE DANS LES CAS SUIVANTS :

### Changement de compteur ou de mécanisme

(défini au terme de l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif à la mesure des prélèvements d'eau)



- copie de la facture d'achat
- formulaire de déclaration de remise à neuf
- certificat de replombage

### Création d'un nouveau forage ou modification importante de l'installation

formulaire de demande d'agrément accompagné des pièces justificatives (formulaire disponible à télécharger sur le site de l'Agence - rubrique Redevances/Prélèvement sur la ressource en eau)

### Transfert de forage à un autre exploitant

- toutes pièces justificatives attestant du transfert (délibération, arrêté préfectoral autorisant le transfert, contrat d'exploitation ...).

### Abandon du forage si rebouché :

- certificat de comblement ou de rebouchage délivré par la société ayant réalisé les travaux,
- OU
- rapport attestant de la réalisation de travaux de comblement de l'ouvrage.



### Changement d'adresse, de dénomination sociale (SIRET identique) ou de raison sociale (SIRET différent)

- fiche SIRENE actualisée

Les changements auprès du répertoire administratif SIRENE de l'INSEE sont à effectuer avant communication.

(<http://avis-situation-sirene.insee.fr/avisitu/jsp/presentation.jsp>)